



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## Point 1 de l'ordre du jour provisoire

### COMMISSION DES RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

#### Cinquième session extraordinaire

Rome, 8 - 12 juin 1998

#### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

#### 1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la session

Afin de faciliter les négociations sur le point 2 de l'ordre du jour, la Commission pourra décider, comme par le passé, de créer des groupes de travail *ad hoc*, ainsi que de convoquer un nombre limité de réunions parallèles de ces groupes de travail, des réunions du Bureau et des séances de nuit. Le Secrétariat a donc pris des dispositions en ce qui concerne les services d'interprétation de façon à laisser à la Commission une marge de manoeuvre considérable.

#### 2. Poursuite des négociations en vue de la révision de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques

Dans sa Résolution 7/93, la Conférence a demandé au Directeur général de fournir le cadre voulu pour des négociations entre les gouvernements, au sein de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture<sup>1</sup>, en vue d'adapter l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques pour l'aligner sur la Convention sur la diversité biologique<sup>2</sup>. La Résolution "demande instamment que le processus se déroule lors des sessions ordinaires et extraordinaires de la Commission des ressources phytogénétiques".

Ces négociations, entamées en novembre 1994, se sont poursuivies plus récemment lors de la quatrième session extraordinaire de la Commission (1er-5 décembre 1997). A cette occasion, la Commission "a estimé que des progrès considérables avaient été accomplis pendant la session, qui avait été marquée par l'attitude très positive de toutes les délégations et de toutes les régions. Elle a souligné la nécessité de tirer parti de cet esprit, de conserver l'élan acquis et d'avancer de manière productive et structurée."

<sup>1</sup> Qui s'appelait alors la Commission des ressources phytogénétiques.

<sup>2</sup> Alors que la Convention sur la diversité biologique couvre tous les types de diversité biologique, la portée de l'Engagement est limitée aux ressources phytogénétiques utiles à l'alimentation et à l'agriculture.

A la demande du Président de la Commission, le Texte de synthèse à négocier établi par la Commission à sa quatrième session extraordinaire constituera la base des négociations au titre de ce point de l'ordre du jour.

A sa quatrième session extraordinaire, la Commission a demandé à l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI), en accord avec le Secrétariat de la Commission, de préparer une étude des aspects techniques à prendre en compte pour l'examen et la mise au point de la *Liste provisoire des espèces cultivées* qui se trouve en annexe à l'Article 11 du Texte de synthèse à négocier, disponible sous la cote CGRFA-Ex5/98/Inf.1. Elle a également demandé au Bureau juridique de la FAO de préparer un recueil de définitions utilisées dans divers accords internationaux pertinents qui pourraient être utiles pour la révision de l'Engagement, disponible sous la cote CGRFA-Ex5/98/Inf.2.

Enfin, un certain nombre de documents traitant de questions techniques, économiques, juridiques et institutionnelles utiles pour la révision de l'Engagement international, ainsi que le quatrième Projet à négocier, qui a déjà été présenté à la Commission, mais qui n'a pas encore été entièrement examiné, seront disponibles en tant que documents d'information<sup>3</sup>. Les

---

<sup>3</sup> *Révision de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques. Questions à examiner au Stade II: accès aux ressources phytogénétiques et droits des agriculteurs* (CPGR-6/95/8); ce document traite des domaines où les pays sont déjà parvenus à un consensus en ce qui concerne les problèmes d'accès et la réalisation des droits des agriculteurs et identifie ceux qui n'ont pas encore fait l'objet d'un consensus.

*Révision de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques. Analyse de quelques aspects techniques, économiques et juridiques à examiner au Stade II* (CPGR-6/95/8 Supp); le document couvre certains aspects clés des questions à débattre.

*Révision de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques. Stade III - Questions juridiques et institutionnelles* (CPGR-6/95/9).

*Accès aux ressources phytogénétiques et partage équitable des avantages: contribution au débat sur les systèmes d'échange de matériel génétique*; le document, établi par l'IPGRI à la demande de la Commission à sa sixième session ordinaire, a été mis à sa disposition pour sa deuxième session extraordinaire.

CGRFA-Ex3/96/Lim.2: *Options pour l'accès aux ressources phytogénétiques et pour un partage équitable des avantages découlant de leur utilisation*. Ce document, établi par l'IPGRI, a été mis à la disposition de la troisième session extraordinaire.

Le document CPGR-Ex1/94/3 présente le mandat, le contexte, l'historique et le processus proposé.

Background Study Paper No.1: *The appropriation of the benefits of plant genetic resources for agriculture: an economic analysis of the alternative mechanisms for biodiversity conservation* (en anglais seulement).

Background Study Paper No.2: *Droits souverains et de propriété sur les ressources phytogénétiques*.

Background Study Paper No.3: *Providing Farmers' rights over plant genetic resources* (en anglais seulement).

Background Study Paper No.4: *Identifying genetic resources and their origin: The capabilities and limitations of moderne biochemical and legal systems* (en anglais seulement).

Background Study Paper No.5: *Document d'information sur les collections ex situ conservées dans les jardins botaniques*.

Background Study Paper No.6: *Mejora genética para mantener la diversidad en los cultivos agrícolas* (en espagnol seulement)

Background Study Paper No.7: *Contribution à l'estimation de l'interdépendance des pays*

rapports de la septième session ordinaire et de la quatrième session extraordinaire de la Commission sont également disponibles.

**3. Date et lieu de la prochaine session**

**4. Adoption du rapport**